



Novembre 2010

**Motion de soutien contre le licenciement  
de notre camarade Fathi BOUSSALMI  
Délégué syndical Cgt de la Société ITM,  
Intermarché base logistique de Levet**

**L'Union Départementale CGT du CHER**, apporte son total soutien à Fathi BOUSSALMI aujourd'hui sanctionné et licencié pour avoir exercé son droit de grève et ses fonctions syndicales.

Nous considérons cette attitude rétrograde ne favorisant pas le dialogue social, bien au contraire.

Notre organisation syndicale n'accepte pas ces méthodes répressives de la direction d'ITMLAI, qui prend ainsi l'entière responsabilité de la dégradation du climat social dans cette entreprise.

Nous refusons ce genre de pratique portant atteinte au droit de grève et au fait syndical, ceux-ci restent des droits pour tous les salariés, dont l'entreprise doit respecter.

**L'Union Départementale CGT du CHER** exige l'arrêt immédiat de ces comportements, l'abandon de toutes poursuites à l'encontre de Fathi BOUSSALMI, le retrait de toutes procédures de licenciement et la réintégration immédiate à l'entreprise de notre camarade, élu et mandaté Cgt.

**Pour l'Union Départementale Cgt du Cher**  
Le Secrétaire Général

  
Sébastien Martineau

Fax DRH de ITMLAI : 01.69.64.28.62.

Fax DRH de ITME : 01.69.64.50.86.

Fax UD / Cgt du Cher : 02.48.21.24.89.

Fax Fédération Cgt Commerce et Services : 01.48.18.83.19.